

46° NORD

Bulletin communal de Belmont-sur-Yverdon



Sommaire :

- * Brèves de la Municipalité
- * Noël
- * SSR
- * Conseil
- * Police des constructions
- * Police
- * Pâques
- * Vide grenier
- * Prochaine parution
- * Chiens
- * Loi sur les fusions
- * Ballade
- * Tir



N° 26 - mars 2016

Brèves de la Municipalité

- * Un apéritif sera organisé le 15 avril 2016 afin de souhaiter la bienvenue aux 27 nouveaux habitants arrivés dans notre commune en 2015 et aux jeunes ayant atteint leur majorité
- * Ouvertures supplémentaires de notre **déchetterie**, les mercredis de 18h30 à 19h30 du 13 avril 2016 au 12 octobre 2016.
- * On vote le dimanche **20 mars 2016**, voir affiche au pilier.



SOUVENIR

Le samedi 19 décembre 2015, les Belmontaises et Belmontais étaient attendus au milieu du village pour venir chercher leur sapin, boire un vin chaud, manger une raclette et admirer les magnifiques décorations faites par les enfants pour le sapin de la Place de l'Amitié.



Décorations du sapin de Noël

Ce ne sont pas moins de 18 magnifiques boules qui ont rejoint les étoiles de l'année dernière.

Chaque enfant ayant participé a reçu un cornet de friandises le jour de la distribution des sapins.



Encore **MERCI** pour ces chef d'oeuvres !

SRG SSR Broadcast.ch

TNT: communication importante concernant la réception par antenne des programmes TV SSR

Zurich, octobre 2015

Suite à une nouvelle attribution des fréquences en Suisse, la SSR doit changer la fréquence d'émission terrestre (TNT) de la région de l'Arc jurassien en fonction des données indiquées ci-dessous. Elle en profitera pour optimiser la performance de son réseau.

Emetteurs: Bantiger, L'Auberson, Biel Magglingen, Les Breuleux, La Brévine, Chevenez, Chasseral, La Chaux-de-Fonds, Charmey, Courtemaîche, Delémont, Fontanezier, Fribourg Cordast, Gibloux, Les Hauts-Geneveys, Ins Schaltenrain, Le Locle, Montmagny, Moron, Moudon, Moutier, Montsevelier, Les Orçons, Porrentruy, Roc-Montès, Roches, La Sagne, Saignelégier, Sonceboz Soyhières, Souboz, St-Sulpice, St-Ursanne, Villeret, Val de Travers, Fribourg

Programme (bouquet pour la Suisse romande)



Changement de fréquence: du canal 56 au canal 30 et optimisation de la performance

Date: mars 2016, interruption de la desserte: maximum 3 heures

Le changement de fréquence ne concerne que les téléspectateurs des régions concernées qui reçoivent les programmes de la SSR par antenne extérieure. Il sera annoncé par un texte affiché à l'écran. Ce message d'avertissement sera diffusé plusieurs fois par jour, la semaine précédant le changement de fréquence.

Les téléspectateurs qui verront s'afficher cette communication devront reprogrammer leur téléviseur ou leur boîtier de réception sur le nouveau canal, ou lancer une recherche des chaînes. La puissance d'émission sera légèrement réduite suite au changement de fréquence. Selon nos calculs, la bonne desserte de votre région reste garantie, à condition que l'antenne extérieure soit correctement installée.

Si vous deviez constater des problèmes de réception après le changement de fréquence, adressez-vous à votre revendeur spécialisé ou contactez-nous:

Centre clientèle Distribution SRG SSR: 0848 88 44 22 (tarif local)
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi (8 h 30 - 20 h 00) ou par e-mail à : helpdesk@broadcast.ch

Toutes les informations sur la diffusion et la réception des programmes radio et tv de la SSR figurent sous www.broadcast.ch.

SRG SSR
Distribution
Communication et Centre clientèle

© SRG SSR 2015.10 / peut être modifié sans préavis

RSI RTR RTS SRF SWI

Conseil général

Le prochain conseil aura lieu le **jeudi 17 mars 2016, à 19h30**, à la grande salle. Assermentation des autorités.

Dispense d'enquête accordée

Henrioud Christian	N° 002/2015	Création d'une fenêtre de 120 cm x 100 cm au rez de chaussée et d'une fenêtre de 80 cm x 60 cm au 1er étage, sur la façade Sud. Parcelle no 423.
Addor Hermann et Edwige	N° 003/2015	Création d'une fenêtre de 80 cm x 80 cm dans le galetas (façade sud-ouest) Parcelle no 36, lot 9.

Permis de construire délivré

Hathaway Elise	permis no 174	Création d'un studio indépendant. Parcelle no 644. ECA no 232
----------------	---------------	---

Police de proximité

Depuis le 1er août 2015, le poste mobile de la Gendarmerie territoriale écume les routes du Canton de Vaud au service de la population. Dans ce poste itinérant, on veut entretenir les liens de proximité avec la population, échanger avec les habitants et renforcer la présence policière de manière ponctuelle. Deux à trois gendarmes sont mobilisés pour mener à bien les missions inhérentes à ce nouveau poste mobile. Le gendarme a toujours occupé le territoire, a toujours été mobile et au contact de la population du canton. C'est une qualité qui leur est propre !

Par contre, ce nouveau concept apporte un complément essentiel au travail de proximité. Il est un parfait complément au travail effectué dans les postes fixes.

Renforcement du lien avec les citoyens. Accueil, écoute, patrouille à pied ou à vélo, conseils de prévention routière ou criminelle, les tâches sont variées. Tout comme les lieux. Directement dans les communes, sur les lieux d'habitation ou lors de manifestations importantes, ce nouveau poste vient à votre porte.

Plus proche des habitants de par sa mobilité, ce dispositif permet d'évaluer les problèmes de certaines régions et d'y répondre efficacement et avec les ressources locales.

La police de proximité vient régulièrement dans notre Commune. Elle cherchera peut-être à discuter avec vous, alors n'ayez crainte et réservez-lui un bon accueil lors de leur prochaine visite !

(Source journal canton-communes—septembre 2015)



Pâques à Belmont

Venez décorer les oeufs !

Une animation et des jeux autour de Pâques sont proposés aux enfants du village le lundi

28 mars 2016 de 10h30 à 12h00.

Les activités se dérouleront dans la cour de l'ancienne école.

Une petite participation sera demandée pour chaque oeuf décoré (CHF 1.00 pce).

Venez nombreux !

Lena et Aude

Attention:

- Animation annulée en cas de mauvais temps.
- Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents

Greffe Municipal

Ouvertures : lundi de 19h à 19h45

mercredi de 9h00 à 11h00

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : greffe@belmont-sur-yverdon.ch

bourse@belmont-sur-yverdon.ch

**SAMEDI 16
AVRIL 2016**

**BELMONT-SUR-
YVERDON**

**GRANDE SALLE
DE 8H A 17H**

6^{ème} VIDE-GRENIERS

**BROCANTES-PUCES-
COLLECTIONS + VINYLES ET
AUTRES.**

**RENSEIGNEMENTS/
RESERVATIONS
Mme Madeleine Ray**

**TEL. 024 435 16 82/
079 773 66 45**

**BUVETTE—PARKING
ENTREE GRATUITE VISTEURS**



Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de juin. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 30 avril 2016

La loi du 7 décembre 2004 sur les fusions de communes (LFusCom) a été modifiée le 30 juin 2015.

Dès le 1er janvier 2016, les ressortissants originaires de communes vaudoises qui fusionnent acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune le jour de l'entrée en vigueur de la fusion.

Le nom de leur ancienne commune d'origine reste inscrit, entre parenthèses, à la suite du nom de la nouvelle commune d'origine (art. 11 al. 1 LFusCom). Le droit de cité communal sera enregistré à l'état civil sous cette dénomination de manière automatique. Pour les ressortissants originaires des communes vaudoises qui ont déjà fusionné avant le 1er janvier 2016, ceux-ci ont un délai d'une année, courant entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016, pour demander que l'enregistrement de leur droit de cité communal soit soumis au nouveau droit. La demande peut être présentée à l'autorité cantonale de surveillance de l'état civil, à Lausanne. La procédure est gratuite. (art. 2 Disposition transitoire LFusCom). Les requêtes déposées après le 31 décembre 2016 ne seront pas prises en considération.

Recensement des chiens

La Municipalité informe les propriétaires qu'ils sont tenus de déclarer au greffe, **jusqu'au 18 mars 2016**, les chiens acquis en 2015 (présentation du carnet de vaccination), les chiens nés en 2015 et restés en leur possession, les chiens vendus ou décédés au cours de l'année 2015, pour radiation, tout chien en leur possession qui n'aurait pas encore été annoncé.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de l'inscription.

Ballades enrichissantes

Eh oui certaines ballades peuvent-être enrichissantes et d'autres moins, mais cela ne se passe pas toujours de la manière que l'on espère. C'est ainsi qu'en baladant notre chien Farouk je ramène régulièrement chez moi le fruit de mes découvertes, pas pour m'enrichir mais pour tenter de compenser ce que d'autres ne font pas.

Je vous laisse ainsi découvrir, par ces deux photos, le fruit de deux arrêts au banc situé vers notre ancien réservoir d'eau. Elles se passent de commentaire ! Pas besoin de COP21 ou de grandes conférences, il manque certaines fois juste d'un peu de bon sens... ou d'éducation ?

Alors si vous connaissez des utilisateurs réguliers ou occasionnels de cette magnifique place, vous pouvez aussi faire circuler ces photos autour de vous, peut-être (on peut toujours rêver) qu'elles porteront leur fruit.

Jean-Luc Therisod



Société de tir d'Ependes-Gressy-Belmont « Aux Armes de Guerre » Saison 2016



PLAN DE TIR STAND D'EPENDES

7 avril	dès 18h30	- tir à prix			
17 avril	9h30-11h30	- Champ. groupe	26 avril	dès 18h30	- tir à prix
11 mai	dès 18h30	- tir à prix	21 mai	9h30-11h30	- tir militaire
29 mai		- tir en campagne Corcelles Payerne			
16 juin	dès 18h30	- tir à prix / cloche	29 juin	dès 18h30	- tir à prix / cloche
3 août	dès 18h30	- tir à prix / cloche	14 août	9h30-11h30	- tir militaire
10 septembre	13h30-16h00	- tir de clôture			
11 septembre	9h30-12h00	- tir de clôture			

Bonne saison à tous et à bientôt au stand !

